

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École secondaire L'Envolée**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE SECONDAIRE L'ENVOLÉE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le
jeudi 20 mars 2014 à 18 h 30**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Daniel Larivée, parent, PRÉSIDENT du conseil d'établissement
Karla Guadalupe Villarreal Gonzalez, parent
Sonia Marcinkiewicz, parent
Caroline Paquette, représentante de la communauté
Nicole Hébert, enseignante
Maryse Catudal, enseignante
Valérie R Dubé, secrétaire
Manon Lacas, services complémentaires

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

M. Stéphan Campbell, directeur

ÉTAI(EN) T ABSENT(S)

Nancy Grenier, parent
Guylaine Caya, enseignante
Sabrina Ridel, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 34

Le président du conseil d'établissement M. Daniel Larivée, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

16CE13-14-044

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Manon Lacas et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16CE13-14-045 3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 20 FÉVRIER 2014

Il est proposé par Mme Maryse Catudal et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 20 février 2014 soit adopté avec les modifications suivantes :

Il est proposé par Mme Maryse Catudal d'apporter la modification suivante au point 12 : on devrait lire ITS et non ITSS. Mme Catudal mentionne également que Mme Guylaine Caya était absente contrairement à ce qui apparaît sur le procès-verbal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

5. MOT DU CONSEIL DES ÉLÈVES

Il n'y a pas de conseil des élèves à cette séance.

16CE13-14-046 6. ADOPTION DU CODE DE VIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015

M. Stéphan Campbell nous informe des changements apportés au code de vie pour l'année 2014-2015. Premièrement, au point 1.2.2, le tableau d'intimidation se retrouvera à la page 2 de l'agenda. La formule du tableau a été changée; le format est plus simple, le visuel plus convivial donc, plus facile à appliquer. Au point 1.5.3, la modification suivante a été apportée : "Mes bermudas ou jupes et robes sont au maximum à 6 centimètres au-dessus du genou. Le port du legging est interdit." Au point 4.6., la conséquence est maintenant en caractères gras. M. Daniel Larivée propose de préciser que l'utilisation des appareils est permis uniquement pour les projets spécifiés par les enseignants. Mme Maryse Catudal ne croit pas que ce soit nécessaire. Selon elle, les consignes sont bien appliquées et respectées par les élèves. Au point 4.9.1, l'ajout suivant a été fait : "Le cadenas est fourni par l'école. Il est de ma responsabilité de le remettre à la fin de l'année scolaire. En cas de bris ou de perte, le cadenas me sera facturé."

Il est proposé par Mme Karla Guadalupe et résolu:

QUE le code de vie pour l'année scolaire 2014-2015 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16CE13-14-047 7. INFORMATION SUR LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2014-2015

M. Stéphan Campbell nous informe que la campagne de financement avec les chocolats Lamontagne revient l'an prochain. M. Allen Gi-Kwong s'occupera de la campagne. Les prix / poids demeurent les mêmes. La date de début n'est pas encore connue mais la campagne devrait débiter dans la troisième semaine de septembre 2014. M. Campbell mentionne que cette campagne de financement connaît toujours un franc succès. Mme Nicole Hébert explique que les gens de chez Lamontagne prennent bien soin de leur clientèle. Ces derniers ont même offert 100\$ pour le gala Méritas avant même de recevoir la demande de contribution par lettre.

8. INFORMATION SUR LA PRÉVISION DE CLIENTÈLE POUR 2014-2015

M. Campbell nous informe que selon le chiffrer à ce jour, il y a une baisse de clientèle. Il nous montre un tableau illustrant la situation actuelle. Le nombre d'inscrits est présentement de 578 élèves. On peut voir qu'il n'y a pas beaucoup de changements pour le secondaire 2. Présentement, il y aurait 2 classes de multisports et 3 classes de CAM. Mme Maryse Catudal demande la signification de "G2C". M. Campbell nous dit que c'est pour "général 2 consolidation". Mme Sonia Marcinkiewicz demande si la baisse est dans toutes les écoles secondaires de CSVDC. On demande aussi si l'ouverture de la nouvelle école aura un impact pour l'Envolée. M. Campbell explique que la nouvelle école fait partie du secteur de Haute-Ville, donc, pas de hausse de clientèle pour l'école de ce côté.

9. FRAIS DEMANDÉS AUX PARENTS 2014-2015

Le point 9 est reporté à la prochaine rencontre. M. Campbell nous explique que la direction s'interroge toujours sur la manière de facturer les activités pour l'an prochain : facturer à chaque activité ou faire une facture totale? Mme Sonia Marcinkiewicz est d'avis que la facture au PÉI est une bonne méthode. Il faudrait trouver un mode de paiement adéquat pour toutes les familles. Le problème demeure souvent les mauvais payeurs.

16CE13-14-048 10. CALENDRIER DES ACTIVITÉS

M. Stéphan Campbell dépose un calendrier des activités. Voici les différentes activités :

Les élèves de la classe ESI seront initiés à la course à pied, 2 fois par semaine, par Mme Geneviève Gauvin. L'activité aura lieu sur l'heure du dîner à compter du 3 avril jusqu'au 23 juin 2014.

Le 10 avril 2014, les élèves de PÉI 2 iront visiter les projets personnels des élèves de 5^{ième} secondaire à JHL.

Les élèves de l'activité-midi improvisation des groupes de CAM 1 et 2 se rendront au Club Soda à Montréal afin d'assister à un match d'impro de la LNI. Les élèves devront déboursier 10\$ pour cette activité et devront également apporter un lunch froid pour le souper sur place. Total des dépenses pour cette sortie : 835.00\$

Une équipe de 14 élèves du PÉI participera à l'émission *Le dernier passager*. 32 élèves pourront également venir supporter l'équipe. L'enregistrement se déroulera le dimanche 4 mai à 13h. Chaque élève devra déboursier 17\$ pour le transport, prévoir un lunch pour le midi et de l'argent pour le repas du soir. Si l'équipe se rend en finale, tous les participants doivent être également disponibles le 18 mai et le 25 mai 2014.

11. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENT

M. Daniel Larivée nous fait part qu'il n'y a rien de spécial à ajouter concernant la rencontre du 27 février. Il nous parle également des écoles qui seront jumelées. Les écoles St-Bernard et St-Bernardin, les écoles St-Luc et St-Marc ainsi que les écoles Ste-Marie et St-Eugène. M. Campbell mentionne que les conseils d'établissement sont déjà combinés. M. Larivée s'informe sur le degré de satisfaction du service de la cafétéria. Mme Manon Lacas dit que l'arrivée du concessionnaire ``Un vent de Lyon'' est un beau changement dans l'école. Mme Maryse Catudal mentionne que selon les enseignants, c'est le meilleur service de cafétéria en 8 ans.

12. CORRESPONDANCE

Il n'y a pas de correspondance à cette séance.

13. MOT DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Mme Manon Lacas nous parle de l'événement `` Nez pour vivre``. Elle a fait une présentation dans quelques classes dont celle de Mme Katryn Languay pour qui le thème faisait partie de son projet de la semaine. Mme Lacas explique le projet ainsi que la journée prévue le 4 mai prochain.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

M. Stéphan Campbell nous montre la page de la Voix de l'Est du 31 mars dans laquelle les élèves ont écrit 3 articles. Le premier article a été écrit par des élèves du PÉI, le second par des élèves de CAM et le dernier par des élèves du programme multisports. M. Campbell nous mentionne également que le projet de PÉI 1 ``L'arche de l'espace`` aura lieu au zoo de Granby samedi le 5 avril entre 13h et 16h

16CE13-14-049

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19h30.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Maryse Catudal et résolu :

QUE la séance soit levée à 19h30

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Daniel Larivée
Le président

Stéphan Campbell
Le directeur